

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

La version de la famille de feu Doukaga

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

Le 28 décembre 2020, Faustin Ndziengui, un agent des Travaux publics (TP), a été pris à partie par les membres d'une famille se rendant au village Mous-songa, à 11 km de Ndendé, pour l'enterrement de leur père, feu Paul Doukaga Kwendy. Durant la rixe, l'agent des TP, qui s'en est sorti avec des hématomes sur le corps, a décidé de porter plainte. Or, la famille du défunt, pour qui cet incident a été réglé à l'amiable, ne comprend pas les motivations de Faustin Ndziengui. Aussi, a-t-elle tenu à rétablir la vérité autour de ces malheureux événements. Pour la famille de feu Paul Doukaga Kwendy, Faustin Ndziengui serait plutôt à l'origine

de ces échauffourées. En effet, explique l'un des membres, "il n'a jamais voulu laisser passer le convoi, alors que nous étions une délégation de plus de 15 véhicules. D'ailleurs il n'y avait aucun panneau de signalisation sur la voie. Malgré notre bonne volonté de négocier avec lui, sieur Ndziengui s'est plutôt montré désagréable vis-à-vis des jeunes avec qui il discutait, avant l'arrivée des autres membres de la famille. Ce qui naturellement a dégénéré. Il s'en est sorti d'ailleurs avec des égratignures au niveau de l'œil. Après la séparation de la rixe, l'agent des TP qui, pourtant, a reconnu son tort de s'être emporté, devant tout le monde, a présenté ses excuses à la délégation".



Photo: Abel Eyeghe

Le tronçon Ndendé-Doussala, où ont eu lieu l'altercation entre l'agent des TP et quelques jeunes de la délégation du cortège funéraire.

Mineurs incarcérés : soutien psychologique et éclairages du parquet de Mouila

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

À l'initiative du collectif des "Jeunes capables", le psychologue clinicien du Centre hospitalier régional (CHR) de Mouila, Ali Mboumba, s'est rendu à la prison centrale de cette localité. Et ce, en vue de sensibiliser les mineurs incarcérés. Aussi, les a-t-il d'emblée invités à ne plus se livrer aux actes inciviques et de ne pas perdre espoir. D'autant que l'univers carcéral "sert de leçon et fortifie les pensées positives". D'ailleurs, dans les tout prochains jours, le psychologue clinicien devrait initier des entretiens individuels avec chacun des pensionnaires de ce centre de détention, pour comprendre la motivation et l'histoire de chacun. Bien sûr avec l'aval des responsables du parquet et de l'établissement. Présent à cette rencontre, l'actuel juge d'instruction des mineurs – qui s'était chargé des dossiers de ces enfants, alors qu'il était substitut du procureur de la République – a justifié la présence de ces jeunes en milieu carcéral. Et Christopher Otsovandjogo Zi-



Photo: Félicien Ndongo

Responsables du parquet, du pénitencier et membres de l'ONG au sortir de la sensibilisation.

gan d'indiquer: " Ces jeunes ont commis l'irréparable. Il est souvent trop tard pour eux quand on les déferre. Aussi est-il nécessaire d'anticiper cette sensibilisation en amont, pour éviter qu'ils ne commettent l'irréparable. Voilà pourquoi ils sont en détention". Puis le magistrat de relever: " Les mineurs n'ont pas leur place en prison. Mais comme il n'y a présentement pas d'alternative, à l'instar des structures adaptées pour leur rééducation, la seule option qui se présente est l'emprisonnement". Non sans conseiller les détenus en ces termes: "

Commettre une faute est une chose. Vous êtes ainsi tombés sous le coup de la loi. Mais il faut que vous compreniez bien les raisons de votre incarcération, pour que quand vous sortirez, vous ne retombez pas dans les mêmes travers". À la suite de ses prédécesseurs, le pasteur Rodrigue Boussiengui a eu recours aux versets bibliques, pour remonter le moral des détenus. Lesquels ont reçu de la part des visiteurs des bibles et des kits alimentaires, en partie fournis par les opérateurs économiques de Mouila.

Le clin d'œil de *lybek*

